

Caisse de compensation du canton du Valais (CCCVs)

Contact



Adresses

Caisse de compensation du canton du Valais (CCCVs)
Av. Pratifori 22
1951 Sion



Mail

info@avs.vs.ch



Téléphone

027/324.9111



Site

<http://www.avs.vs.ch>



Fax

027/324.9112



Horaires

8.30-11.30 13.30-16.30

Informations complémentaires

Statut juridique

Etablissement de droit public autonome

subsidés aux assurés de caisses-maladie.

Subvention

-

Langues

Français - allemand

Buts

Application des lois féd. suivantes sur la sécurité sociale: allocations familiales aux travailleurs agricoles et aux petits paysans, allocations pour perte de gain en faveur des militaires, assurance-invalidité, prestations compl. à l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité, assurance chômage obligatoire, assurance-accidents, prévoyance professionnelle survivants et invalidité, assurance-vieillesse et survivants. Gestion des tâches cant. suivantes: gestion de la Caisse cant. d'allocations familiales aux agriculteurs indépendants, du Fonds cant. pour la famille, du service cant. des allocations familiales, du versement des allocations familiales aux personnes sans activité lucrative, aux familles monoparentales, des allocations compl. cant. aux salariés agricoles. Gestion de l'allocation cant. compl. à l'AVS/AI et des

GSR - Guide social romand - www.guidesocial.ch

Les données contenues dans cette fiche sont mises à jour régulièrement grâce à la contribution de l'organisme sus-mentionné.

Merci de nous signaler les éventuelles modifications : gsr@artias.ch